



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC  
L'ASSOCIATION WIM PERCUSSION POUR  
L'ORGANISATION DE TROIS PASSAGES D'UN  
SPECTACLE LE 5 AVRIL 2025**

**DÉCISION N° DM-25-027  
EN DATE DU 28 JANVIER 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Wim Percussion, représentée par Madame Myriam Guervin, dont le siège social est situé 217, rue Georges Duhamel – 95 760 Valmondois – pour l'organisation de trois passages du spectacle « Zalindé » le 5 avril 2025 ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la semaine petite enfance 2025.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Wim Percussion, représentée par Madame Myriam Guervin, dont le siège social est situé 217, rue Georges Duhamel – 95 760 Valmondois – un contrat de cession pour l'organisation de trois passages du spectacle « Zalindé » le 5 avril 2025, dont le prix de cession est fixé à 2 399,28 € (deux mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt-huit centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

|  |
|--|
| Accusé Réception en Préfecture :<br>094-219400801-20250128-Imc1H12825H1-AR<br>Date de réception en Préfecture : 28/01/2025<br>Date de Publication : 28/01/2025 |
|--|